

Mettre en place ou réformer le RIFSEEP



DRH, RRH et responsables paie



- Comprendre les fondamentaux du RIFSEEP et ses principes d'application.
- Construire un régime indemnitaire conforme à la politique salariale de la collectivité.
- Optimiser l'attribution des primes pour en faire un levier de gestion RH efficace.
- Gérer la transition vers le RIFSEEP et sécuriser sa mise en œuvre.
- Appliquer les règles de maintien du régime indemnitaire dans les situations particulières



Perfectionnement



Format : présentiel, visio, intra, sur mesure



Apports théoriques ; quiz ; cas pratiques et support documentaire

Programme :

Introduction

- La rémunération dans la fonction publique
- Le cadre réglementaire et légal du RIFSEEP
- Les règles de réexamen
- Le maintien des avantages acquis

Comprendre et maîtriser les règles fondamentales du régime indemnitaire

- Les composantes du RIFSEEP
- Les règles de versement du régime indemnitaire
- Les principes statutaires
- Les enjeux de la création ou de la réforme du RIFSEEP

Appliquer le régime indemnitaire aux différentes catégories d'agents

- Les bénéficiaires Le cas des agents contractuels
- Le cas des collaborateurs de cabinet
- Les cadres d'emplois exclus
- Le nouveau régime de la police municipale

Adopter et sécuriser la délibération

Mettre en place l'IFSE

- Adopter une cartographie des métiers/postes
- Mettre en place une cotation des postes et de groupes de fonctions
- Déterminer des plafonds et des planchers

Gérer les attributions individuelles

Maîtriser les règles de maintien de régime indemnitaire dans certaines situations

- Les suspensions obligatoires
- Les suspensions possibles
- Le cas de la maladie
- La situation des agents en PPR



1 jour



Prolongement possible :

- Accompagnement à la réforme du RIFSEEP
- Création d'une politique de rémunération

Mettre en place le CIA

- Le cadre réglementaire
- Les critères de variation
- Les dispositifs possibles

Mettre en place la prime à la performance collective des services